

Préparée en accord avec l'Annexe II du règlement CE n° 1907/2006, dit règlement REACH, au Règlement (CE) n° 1272/2008, au règlement (CE) n° 453/2010 et au règlement (CE) n° 830/2015.

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

MonoLok Self Etching LC . Réf. produit: K00211

**Producteur/Fournisseur :**

RMO Europe

BP 20334

Rue Geiler de Kaysersberg

67411 ILLKIRCH Cedex France

Tel. 03 88 40 67 30

Fax 03 88 67 86 96

<http://www.rmoeurope.com>

Contact en cas d'urgence:

Durant les heures ouvrables Tel : (33) 03 88 40 67 40 Fax : (33) 03 88 67 86 96

FR - INRS Tél : +33 (0)1 45 42 59 59 24hrs

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>Nom du produit</b>         | MonoLok Self Etching LC   |
| <b>Synonymes</b>              | 2-(METHACRYLOYOXY)ETHANOL, HEMA                                 |
| <b>Nom commercial</b>         | LC Etchbond S1, R-Chem-336, Self Etching Light Cure Dentin Bond |
| <b>Nom Chimique - Formule</b> | 2-Hydroxyethylmethacrylate                                      |
| <b>N°CAS</b>                  | 868-77-9  |
| <b>N° CE</b>                  | 212-782-2   |
| <b>Poids moléculaire</b>      | 130,16 g/mol  |

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Solution de collage pour usage orthodontique.

## RUBRIQUE 2:Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Irritation cutanée (Catégorie 2), H315

Irritation oculaire (Catégorie 2), H319

Sensibilisation cutanée (Catégorie 1), H317

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

**Pictogramme:** GHS07



Attention

Mention d'avertissement

**Danger**

**Mentions de danger**

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence**

- P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Informations Additionnelles sur les Dangers aucun(e)

**Autres dangers**

La préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-cumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-cumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.  
 Aucun autre danger identifié.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substance / 3.2. Mélanges**

| Composant  | N° CAS   | N°CE      | N°Index      | Teneur (%) | Classification Règ. n° 1272/2008 CLP                        |
|--|----------|-----------|--------------|------------|---|
| 1,2-Ethanediol mono(2-methylpropenoate) Glycol methacrylate HEMA | 868-77-9 | 212-782-2 | 607-124-00-X | 100        | Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; Skin Sens. 1; H315, H319, H317 |

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## SECTION 4:

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation: en cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion : ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et section 11.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Données non-disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### 5.4 Information supplémentaire

Données non-disponibles.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

## 6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Pour les précautions, voir section 2.2.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Température de stockage recommandée 2 - 8 °C.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): liquides combustibles

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle.

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### Protection des yeux/du visage

Protection faciale et lunettes de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

#### Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

### **Protection du corps**

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### **Protection respiratoire**

Quand une évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

### **Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Informations générales

Etat physique : clair liquide

Couleur : transparent (incolore)

Odeur : caractéristique

Point de fusion : non-disponible

Point d'ébullition : non-disponible

Point d'inflammation : non-disponible

Valeur du pH : non-disponible

Auto-inflammation : non-disponible

Danger d'explosion : non-disponible

Pression de vapeur à 20°C : non-disponible

Densité : 1,20 g / cm<sup>3</sup>

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : non-disponible

### **9.2. Autres informations**

Données non-disponibles.

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Données non-disponibles.

### **10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Données non disponibles.

### **10.4 Conditions à éviter**

Exposition à l'humidité. Chaleur et lumière.

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydants, initiateurs de radicaux libres, acier (comprend tous types et tous traitements de surface), peroxydes.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition - Données non disponibles.  
En cas d'incendie : voir section 5.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - mâle et femelle - 5.564 mg/kg

DL50 Dermale - Lapin > 5.000 mg/kg

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données non-disponibles.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux – Lapin Résultat: Irritant pour les yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Test in vivo. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons : essai en semi-statique CL50 - Oryzias latipes - > 100 mg/l - 96 h (OCDE ligne directrice 203).

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : immobilisation CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 380 mg/l - 48 h (OCDE Ligne directrice 202).

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité aérobique - Durée d'exposition 14 d. Résultat: 92 - 100 % - Facilement biodégradable. (OCDE Ligne directrice 301 C).

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Données non-disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Données non-disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-cumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-cumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.



## 12.6. Autres effets néfastes

Données non-disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit** : remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

**Emballages contaminés**: éliminer comme produit non utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU- NA

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: marchandise non-dangereuse

IMDG: Not dangerous goods

IATA: Not dangerous goods

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID: NA IMDG: NA IATA: NA

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG Marine polluant: no IATA: no

### 14.6. Précautions particulière à prendre par l'utilisateur

Données non-disponibles.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

FDS conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 453/2010.

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

NA

#### Législation UE

Restrictions d'utilisation : Aucune.

#### Législation nationale

Règlementation nationale : s'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.



### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Fin de la fiche de données de sécurité**